



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N° 07

Réunion restreinte du 2 mars 2022

Lieux : Yvetot

Sont présents : MM Vincent ALVAREZ, Michel MONNIER, Jacques CHANCEREL, Jean-Pierre VILPOIX, Pierre COLLETTE,

Le PV N°6 est adopté

HOMOLOGATION DU 2^{ème} TOUR DU FESTIVAL U13 PITCH

Tous les plateaux sont homologués sauf :

Centre de CRIEL SUR MER

Le dossier est transmis à la Commission Départementale de Discipline

Centre de PAVILLY

- Une amende de 10€ est infligée à l'O PAVILLY pour 2 licences manquantes (joueur)
- Une amende de 10€ est infligée à l'O PAVILLY pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (manque signature de l'éducateur)

Centre d'YVETOT

- L'équipe du STADE VALERIQUEAIS était absente du plateau. La commission inflige une amende de 99€ pour forfait non déclaré

Centre du GRP MOULIN D'ECALLES

- Une amende de 5€ est infligée à l'AS GOURNAY EN BRAY pour 1 licence manquante (éducateur)

Centre de CAUCRIAUVILLE

- Une amende de 5€ est infligée à l'ES EPOUVILLE pour 1 licence manquante (joueur)
- Une amende de 10€ est infligée à l'ES EPOUVILLE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (manque signature de l'éducateur)

Centre de GONFREVILLE

- Une amende de 15€ est infligée au CS GRAVENCHON pour 3 licences manquantes (joueur)
- Une amende de 10€ est infligée à l'US LILLEBONNE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (manque éducateur)

Centre de OISSEL

- Une amende de 10€ est infligée au CMS OISSEL pour 2 licences manquantes (joueur)

Centre de CRIEL SUR MER

- Une amende de 5€ est infligée au GRP US CRIEL EU FC pour 1 licence manquante (éducateur)

Centre de MONT GAILLARD

- Une amende de 10€ est infligée au RC HAVRAIS pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (manque éducateur)



Centre de GRAVENCHON

- L'équipe de U FONTAINAISE était absente du plateau. La commission inflige une amende de 99€ pour forfait non déclaré

Centre de MAISON GRIEU

- Une amende de 5€ est infligée au MJC GRIEU pour 1 licence manquante (éducateur)
- Une amende de 10€ est infligée au GCO BIHOREL pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (manque éducateur)
- Une amende de 10€ est infligée au GRP SAINT MAURICE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match (manque éducateur)

Centre de CAULE STE BEUVE

- Une amende de 5€ est infligée à l'ENT LONDINIÈRES MESNIÈRES pour 1 licence manquante (éducateur)

Centre de l'ÉCOLE DE FOOT ELBEUF

- Une amende de 70€ est infligée à l'ÉCOLE DE FOOT ELBEUF pour non-envoi de la feuille d'arbitrage

Centre du SOTTEVILLE

- Une amende de 20€ est infligée au S SOTTEVILLE CC pour envoi hors délai de la feuille de match

TIRAGE DU 3^{ème} TOUR DU FESTIVAL U13 PITCH

La commission procède au tirage du 3^{ème} tour du festival U13 Pitch qui se déroulera le mercredi 9 mars 2022 à 15h00 sauf le plateau de LONGUEVILLE qui se déroulera à une date ultérieure fixée par la commission en attendant la décision de la CDD

Le président de la séance
MONNIER Michel

le secrétaire de la séance
ALVAREZ Vincent